

Addiction Suisse

Lausanne

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2023

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de

Addiction Suisse

Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, cash-flow, tableau de variations du capital de fonds/capital propre et annexe (pages 03 à 18)) de Addiction Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance (pages 01 à 02) ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Yoann Joly

Genève, le 17 avril 2024

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, cash-flow, tableau de variations du capital de fonds/capital propre et annexe)

PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2
Téléphone : +41 58 792 91 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur les comptes annuels 2023, annexes comprises

1. Rapport de performance

1.1 Objectifs d'Addiction Suisse

Addiction Suisse est une fondation indépendante d'utilité publique dont la mission est de prévenir ou de réduire les problèmes liés à la consommation de substances addictives et à d'autres comportements addictifs. Addiction Suisse contribue ainsi de manière notable à la promotion de la santé, en particulier auprès de populations vulnérables. Centre de compétences national, Addiction Suisse est active dans les domaines de la prévention, de la recherche et de la diffusion du savoir, et soutient les personnes concernées ainsi que leurs proches en leur proposant un service de conseil et une aide directe.

1.2 Organes du Conseil de fondation (situation au 31.12.2023)

Présidente : Silvia Schenker, Bâle

Vice-présidente : Sonia Gander Henguely, Morges

Membres :

- Toni Berthel, Küssnacht
- Edo Carrasco, Lugaggia
- Sandro Cattacin, Hauterive
- Doris Fischer-Täschler, Seengen
- Lukas Niederberger, Rigi Klösterli
- François Reber, Neuchâtel
- Daniel Sidler, Zurich

Les membres du Conseil de fondation sont élus pour une durée de quatre ans.

1.3 Personnes autorisées à signer (situation au 31.12.2023)

- Silvia Schenker	Présidente	Signature collective à deux
- Sonia Gander Henguely	Vice-présidente	Signature collective à deux
- Grégoire Vittoz	Directeur	Signature collective à deux
- Frank Zobel	Vice-directeur	Signature collective à deux
- Denise Duperrex	Membre de la direction	Signature collective à deux
- Olivier Graz	Membre de la direction	Signature collective à deux

1.4 Nombre de postes à plein temps et à temps partiel au sein de la fondation (situation au 31.12.2023)

	Nombre de collaborateurs-trices 2022	Taux d'occupation 2022	Nombre de collaborateurs-trices 2023	Taux d'occupation 2023
Collaborateurs-ices fixes	36	2'615	33	2'430
Stagiaires	2	100	2	110
Total	38	2'715	35	2'540

1.5 Autres liens

La fondation Addiction Suisse n'a pas de lien d'engagement ni de lien organisationnel avec d'autres organisations.

1.6 Siège de la fondation

Le siège de la fondation est à Lausanne, avenue Louis-Ruchonnet 14.

1.7 Statut fiscal

La fondation Addiction Suisse est exonérée de l'impôt sur le bénéfice (dernière confirmation : 12.01.2016). Cette exonération fiscale est liée au but de la fondation. L'immeuble en propriété à Lausanne est imposé selon le droit fiscal patrimonial en vigueur dans le canton de Vaud. Le nouvel immeuble acheté à La Chaux-de-Fonds est imposé selon le droit fiscal patrimonial en vigueur dans le canton de Neuchâtel.

1.8 Indemnités et prestations

Ni les membres de la direction, ni le personnel ne perçoivent d'autres prestations et avantages en nature que le salaire convenu.

Addiction Suisse n'emploie pas de bénévoles et ne bénéficie d'aucune prestation à titre gracieux.

1.9 Organe de révision

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entreprise PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz, 1009 Lausanne, révisé les comptes d'Addiction Suisse.

1.10 Rapport annuel et rapport d'activité

Après approbation, le rapport sur les comptes annuels et le rapport d'activité 2023 sont publiés en français et en allemand sur le site Internet d'Addiction Suisse (addictionsuisse.ch).

Le rapport sur les comptes annuels 2023 a été approuvé par le Conseil de fondation d'Addiction Suisse le 17 avril 2024.

2. Bilan en CHF

Bilan en CHF au 31 décembre 2023

Désignation du compte	2022	2023	Détail
Actifs			
Actifs circulants			
Total des liquidités	2'762'888.56	2'652'048.48	
Total des créances résultant de prestations	342'086.92	364'057.00	
Total des autres créances à court terme	581.25	10'853.11	
Total des comptes de régularisation actifs	173'669.92	23'909.64	
Total des actifs circulants	3'279'226.65	3'050'868.23	Commentaire 7.1
Actifs immobilisés			
Total des immobilisations financières	53'636.00	56'894.00	Commentaire 7.2
Total des immobilisations corporelles meubles et logiciels	94'504.67	94'544.69	Commentaire 7.3
Total des immobilisations corporelles immeubles	2'054'307.32	2'277'550.09	Commentaire 7.4
Total des actifs immobilisés	2'202'447.99	2'428'988.78	
Total des actifs	5'481'674.64	5'479'857.01	
Passifs			
Capitaux de tiers à court terme			
Total des engagements résultant de prestations	658'162.51	463'378.73	
Total des engagements à court terme	34'760.32	94'544.90	
Total des comptes de régularisation passifs, provisions	1'004'704.15	1'093'102.80	
Total des capitaux de tiers à court terme	1'697'626.98	1'651'026.43	Commentaire 8.1
Capitaux de tiers à long terme			
Engagements à long terme (hypothèques)	1'300'000.00	1'300'000.00	
Autres engagements à long terme	413'904.24	473'757.33	
Total des capitaux de tiers à long terme	1'713'904.24	1'773'757.33	Commentaire 8.2
Capital de fonds	0.00	0.00	Commentaire 5.1
Capital propre			
Capital de la fondation	100'000.00	100'000.00	Commentaire 5.2
Capital lié	1'780'105.75	1'810'525.40	Commentaire 5.2
Capital libre	190'037.67	144'547.85	
Total du capital propre	2'070'143.42	2'055'073.25	
Total des passifs	5'481'674.64	5'479'857.01	

3. Compte d'exploitation en CHF

	2021	2022	2023
Produit			
Total des contributions et dons	3'649'416.30	2'993'876.36	2'914'182.33
<i>Dont dons affectés</i>	322'022.50	206'660.00	189'148.30
Total des produits de vente de la boutique et des abonnements	10'063.73	8'730.19	8'670.14
Total des produits de prestations de services	1'994'692.20	2'070'333.44	2'323'175.18
Total des autres produits	1'061.00	307.13	758.65
Total du produit d'exploitation résultant de prestations	5'655'233.23	5'073'247.12	5'246'786.30
Charges			
Total des charges de projets ou de prestations	-824'705.65	-624'054.71	-550'683.33
Total des charges de collecte de fonds	-647'566.75	-716'556.00	-696'135.93
Total des charges de médias et de communication	0.00	-66'618.38	-87'378.90
Total des autres charges de projets	-70'829.05	-64'326.81	-48'940.09
Total des charges de projets, de matériel et de prestations	-1'543'101.45	-1'471'555.90	-1'383'138.25
Résultat brut 1	4'112'131.78	3'601'691.22	3'863'648.05
Total des charges de personnel	-3'304'924.45	-3'561'242.15	-3'624'603.22
Résultat brut 2	807'207.33	40'449.07	239'044.83
Frais d'exploitation	-393'458.95	-394'777.24	-464'524.50
Résultat d'exploitation 1 EBITDA (avant amortissements)	413'748.38	-354'328.17	-225'479.67
Amortissements	-4'736.40	-33'079.69	-42'137.42
Résultat d'exploitation 2 EBIT (avant résultat financier)	409'011.98	-387'407.86	-267'617.09
Total des charges financières et produits financiers	-13'539.11	-11'230.66	-7'774.39
Résultat d'exploitation 3 (résultat opérationnel)	395'418.85	-398'638.52	-275'391.48
Total des résultats des activités annexes d'exploitation	220'745.00	246'925.34	250'869.87
Total des charges et produits extraordinaires	-22'012.35	15'386.63	9'451.46
Résultat d'exploitation 4 (avant variation du capital des fonds)	594'151.50	-136'326.55	-15'070.15
Variation du capital des fonds	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'org.)	594'151.50	-136'326.55	-15'070.15
Allocations/Utilisations du résultat			
<i>Capital lié</i>	0.00	120'383.65	23'000.00
<i>Capital libre</i>	-594'151.50	0.00	11'858.30
<i>Attribution du résultat (Capital libre)</i>	0.00	15'942.90	-19'788.15
	0.00	0.00	0.00

4. Bilan des mouvements en CHF

4.1 Cash-flow

	2021	2022	2023
Résultat	594'151.50	-136'326.55	-15'070.15
Amortissements et corrections de valeur	71'340.38	116'211.06	117'654.21
Dissolution de provisions	-22'967.00	0.00	0.00
Augmentation des provisions	0.00	0.00	0.00
+/- Augmentation/diminution des créances résultant de livraisons et de prestations	-175'235.22	-53'576.79	-21'970.08
+/- Augmentation/diminution des autres créances et comptes de régularisation actifs	137'234.40	80'778.44	139'488.42
+/- Augmentation/diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	-166'688.31	351'748.55	-194'783.78
+/- Augmentation/diminution des autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs	-298'984.60	-5'427.43	148'182.88
+/- Augmentation/diminution des autres engagements à long terme	97'528.27	154'432.28	59'852.98
Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités d'exploitation (cash-flow opérationnel)	236'379.44	507'839.47	233'354.48
- Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-18'945.50	-113'373.26	-42'177.00
- Versements pour investissements immobiliers à La Chaux-de-Fonds/Lausanne	0.00	-215'016.70	-302'017.56
Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement	-18'945.50	-328'389.95	-344'194.56
+/- Augmentation/diminution de l'hypothèque BPS Suisse SA	0.00	-400'000.00	0.00
Entrée/sortie de trésorerie provenant des activités de financement	0.00	-400'000.00	0.00
Cash-flow net	217'433.92	-220'550.50	-110'840.08

4.2 Liquidités

Liquidités	2021	2022	2023
Liquidités au 1 ^{er} janvier	2'766'005.13	2'983'439.05	2'762'888.56
Liquidités au 31 décembre	2'983'439.05	2'762'888.56	2'652'048.48
Variation des liquidités	217'433.92	-220'550.50	-110'840.08

4.3 Compte des flux monétaires issus des activités d'investissement

	2021	2022	2023
Investissements dans des immobilisations corporelles (immeubles)	0.00	0.00	0.00
Désinvestissements d'immobilisations corporelles (immeubles)	0.00	-400'000.00	0.00
Total des flux monétaires issus des activités d'investissement	0.00	-400'000.00	0.00

5. Variations du capital de fonds / capital propre en CHF

5.1 Total du capital de fonds affecté

	Situation au 01.01.2022	Attributions	Utilisations	Variations 2022	31.12.2022	Attributions	Utilisations	Variations 2023	31.12.2023
Capital de fonds									
Divers projets	0	206'660	-206'660	0	0	189'148	-189'148	0	0
Prévention des addictions									
Total du capital de fonds affecté	0	206'660	-206'660	0	0	189'148	-189'148	0	0

Les dons grevés d'affectation à des projets de prévention des addictions ont été affectés aux projets sélectionnés.

5.2 Capital de l'organisation

Capital de la fondation	Situation au 01.01.2022	Attributions	Utilisations	Attribution du résultat	Variations 2022	31.12.2022	Attributions	Utilisations	Attribution du résultat	Variation 2023	31.12.2023
Capital de la fondation	100'000	0	0	0	0	100'000	0	0	0	0	100'000
Capital libre	825'981	-620'000	0	-15'943	-635'943	190'038	0	-65'278*	19'788	-45'490	144'548
Total du capital de la fondation	925'981	-620'000	0	-15'943	-635'943	290'038	0	-65'278	19'788	-45'490	244'548
Total du capital lié	1'280'489	620'000	-120'384	0	499'616	1'780'106	53'420	-23'000	0	30'420	1'810'525
Total Capital de l'organisation	2'206'470	0	-120'384	-15'943	-136'326	2'070'143	53'420	-88'278	19'788	-15'070	2'055'073

* L'utilisation de CHF 65'278 du Capital libre est composée d'une reclassification au Bilan de CHF 53'49.65 (voir point 12.) et d'une utilisation du résultat 2023 de CHF 11'858.30 liée à la compensation d'un transitoire 2022-2023 (voir point 11.11).

6. Annexe

6.1 Généralités

La comptabilité et les comptes annuels de la fondation Addiction Suisse se fondent sur l'obligation de tenir une comptabilité commerciale découlant des articles 957 à 963 CO. La présentation des comptes s'aligne sur les nouvelles dispositions régissant l'établissement des comptes et la méthode ZEW0. Toutes les charges propres à l'exploitation sont réparties dans les catégories suivantes, conformément à la terminologie de Swiss GAAP RPC 21 : « Charges de projets ou de prestations de services », « Charges de collecte de fonds et de marketing » et « Charges administratives ». Les coûts sont saisis par centre de coûts dans la comptabilité d'exploitation.

Toutes les écritures comptables et évaluations ont été effectuées en respectant le principe de prudence. Elles répondent aux principes d'exhaustivité, de clarté et d'intelligibilité.

6.2 Base du bilan des mouvements

Le tableau du bilan des mouvements montre la variation des moyens opérationnels selon la méthode indirecte. Il présente le calcul du cash-flow provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement.

6.3 Commentaires relatifs au bilan

Évaluation des actifs et des passifs

Les règles d'évaluation des éléments de l'actif et du passif se fondent sur l'art. 960 CO. Les actifs et les passifs sont inscrits au maximum à leur valeur réelle au moment de l'évaluation (goodwill). Les amortissements sur immobilisations corporelles meubles sont effectués aux mêmes taux que les années précédentes.

7. Actifs

7.1 Actifs liquides / actifs circulants

	2021	2022	2023
7.1.1 Total des liquidités	2'983'439.05	2'762'888.56	2'652'048.48
7.1.2 Total des créances résultant de prestations	288'510.13	342'086.92	364'057.00
7.1.3 Total des autres créances à court terme	2'073.41	581.25	10'853.11
7.1.4 Total des comptes de régularisation actifs	252'956.20	173'669.92	23'909.64
Total des actifs circulants	3'526'978.79	3'279'226.65	3'050'868.23

7.1.1 Liquidités

S'élevant à CHF 2'652'048.48, les liquidités englobent l'argent liquide sur les comptes bancaires et les comptes de chèques postaux. Les liquidités ont diminué de CHF 110'840.08 par rapport à l'année précédente (CHF 2'762'888.56).

7.1.2 Créances résultant de prestations

Les débiteurs constituent les créances résultant de prestations. Les créances totales ont augmenté de CHF 21'970.08 par rapport à l'année précédente (CHF 342'086.92).

7.1.3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont des avoirs vis-à-vis de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt anticipé ainsi que de l'AVS.

7.1.4 Comptes de régularisation actifs

Les actifs transitoires (CHF 23'909.64) comprennent principalement des licences sur plusieurs années ainsi que des contributions de cantons 2023 en attente d'être versées. En 2022 ils étaient constitués en majorité par les travaux réalisés au cours de l'exercice, mais dont les mandats ne pourraient être facturés que dans le courant 2023 (projets pluriannuels). Les actifs transitoires ont diminué de CHF 149'760.28 par rapport à l'année précédente.

7.2 Immobilisations financières

Valeurs patrimoniales des immobilisations financières	2021	2022	2023
Valeur du fonds immobilier	47'532.00	47'532.00	47'532.00
Correction de valeur sur le fonds immobilier	15'326.00	6'104.00	9'362.00
Valeur du fonds immobilier	62'858.00	53'636.00	56'894.00

La valeur des immobilisations financières (fonds immobilier – UBS Property Fund) est déterminée d'après l'évaluation de la banque.

Le cours des parts du fonds immobilier a globalement augmenté en 2023. De ce fait, la valeur du fonds immobilier s'élève à CHF 56'894.00.– à fin 2023. Pour compenser les fluctuations de cours, la variation du patrimoine est équilibrée par une correction de valeur.

7.3 Biens meubles et équipements informatiques (immobilisations corporelles)

7.3.1 Mobilier et équipements

	Valeur au 01.01.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2023
Mobilier et équipements	105'405.55	0	0	0	105'405.55	772.05	0	0	106'177.60
Fonds d'amortissement	-105'404.55	0	0	0	-105'404.55	0	0	-154.41	-105'558.96
Total des biens meubles	1	0	0	0	1	772.05	0	-154.41	618.64

Les immobilisations corporelles meubles comprennent l'ensemble du mobilier et des équipements de bureau mobiles. Les amortissements sur les immobilisations corporelles meubles ont été effectués aux taux de référence suivants :

Machines de bureau / mobilier : durée 5 ans / 20 % par an

L'incorporation au bilan se fait sur la base de la valeur d'acquisition, des nouvelles acquisitions et des amortissements déjà effectués. Le mobilier et les équipements figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur de CHF 618.04.

7.3.2 Infrastructure et appareils informatiques

	Valeur au 01.01.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2023
Infrastructure et appareils informatiques	101'771.50	21'938.21	0	0	123'709.71	35'613.30	0	0	159'323.01
Fonds d'amortissement	-87'561.40	0	0	-10'220.93	-97'782.33	0	0	-19'124.25	-116'906.58
Total IT et appareils	14'210.10	21'938.21	0	-10'220.93	25'927.38	35'613.30	0	-19'124.25	42'416.43

Le poste « Infrastructure et appareils informatiques » englobe l'ensemble du matériel informatique et des logiciels. Les amortissements sur l'infrastructure et les appareils informatiques ont été effectués aux taux de référence suivants :

Informatique : durée 4 ans / 25 % par an

L'incorporation au bilan se fait sur la base de la valeur d'acquisition, des nouvelles acquisitions et des amortissements déjà effectués. L'infrastructure et les appareils informatiques figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur de CHF 42'416.43.

7.3.3 Site Internet Addiction Suisse

	Valeur au 01.01.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2023
Site Internet Addiction Suisse	0	91'435.05	0	0	91'435.05	0	0	0	91'435.05
Fonds d'amortissement	0	0	0	-22'858.76	-22'858.76	0	0	-22'858.76	-45'717.52
Total site Internet	0	91'435.05	0	-22'858.76	68'576.29	0	0	-22'858.76	45'717.53

Le site Internet Addiction Suisse inclut les coûts de développement du nouveau site Internet. Les amortissements ont été effectués aux taux de référence suivants :

Site Internet Addiction Suisse : durée 4 ans / 25 % par an

L'incorporation au bilan se fait sur la base de la valeur d'acquisition, des nouvelles acquisitions et des amortissements déjà effectués. Le site Internet figure au bilan au 31.12.2023 pour une valeur de CHF 45'717.53.

7.4 Immeubles (immobilisations corporelles immeubles)

7.4.1 Immeuble de Lausanne

	Valeur au 01.01.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2023
Immeubles de Lausanne	2'610'000.00	0	0	0	2'610'000.00	0	0	0	2'610'000.00
Investissement logements Lausanne 1 ^{ère} phase	0	5'497.90	0	0	5'497.90	237'772.46	0	0	243'270.36
Investissement logements Lausanne 2 ^{ème} phase	0	0	0	0	0	584.96	0	0	584.96
Fonds d'amortissement	-1'944'800.00	0	0	-44'200.00	-1'989'000.00	0	0	-49'065.41	-2'038'065.41
Total des immeubles de Lausanne	665'200.00	5'497.90	0	-44'200.00	626'497.90	238'357.42	0	-49'065.41	815'789.91

L'immeuble de Lausanne est amorti sur 50 ans. L'amortissement de CHF 49'065.41 est calculé sur la valeur totale de l'immeuble au bilan (valeur cadastrale de CHF 2'210'000.-, investissement de CHF 400'000.- en 2020 et première phase d'investissement des appartements locatifs pour CHF 243'270.36 en 2023). Les investissements en cours pour un montant de CHF 584.96 concernent la deuxième phase d'investissement dans les appartements locatifs. Les travaux n'étant pas encore achevés, aucun amortissement n'a été calculé sur ce montant.

La valeur nette de l'immeuble (valeur comptable) s'élève à CHF 815'789.91 au 31 décembre 2023.

7.4.2 Immeuble de La Chaux-de-Fonds

	Valeur au 01.01.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2022	Nouvelles acquisitions	Cessions	Amortissements	Valeur au 31.12.2023
Immeuble de La Chaux-de-Fonds	1'300'000.00	0	0	0	1'300'000.00	0	0	0	1'300'000.00
Investissement appartements La Chaux-de-Fonds	0	185'469.05	0	0	185'469.05	0	0	0	185'469.05
Travaux de rénovation La Chaux- de-Fonds	0	24'049.75	0	0	24'049.75	63'660.14	0	0	87'709.89
Fonds d'amortissement	-52'000.00	209'518.80	0	-29'709.38	-81'709.38	0	0	-29'709.38	-111'418.76
Total des immeubles de La Chaux-de-Fonds	1'248'000.00	209'518.80	0	-29'709.38	1'427'809.42	63'660.14	0	-29'709.38	1'461'760.18

Comme l'immeuble de Lausanne, celui de La Chaux-de-Fonds est amorti sur 50 ans au niveau comptable. Les amortissements annuels s'élèvent à CHF 29'709.38 et sont effectués via une correction de valeur. Les travaux d'assainissement entamés à hauteur de CHF 87'709.89 dans l'immeuble de La Chaux-de-Fonds ne seront amortis qu'à la fin du projet.

La valeur nette de l'immeuble (valeur comptable) s'élève à CHF 1'461'760.18 au 31 décembre 2023.

8. Passifs

8.1 Capitaux de tiers à court terme (engagements / provisions / régularisations)

	2021	2022	2023
8.1.1 Engagements résultant de prestations (créanciers)	306'413.96	658'162.51	463'378.73
8.1.2 Engagements à court terme	2'867.70	34'760.32	94'544.90
8.1.3 Comptes de régularisation passifs et provisions à court terme	1'042'024.20	1'004'704.15	1'093'102.80
Capitaux de tiers à court terme	1'351'305.86	1'697'626.98	1'651'026.43

8.1.1 Engagements résultant de prestations

Les engagements résultant de prestations concernent des factures impayées (créanciers). Les créanciers impayés au 31.12.2023 ont diminué de CHF 194'783.78 par rapport à l'année précédente.

8.1.2 Engagements à court terme

Les engagements à court terme portent sur des créances de taxe sur la valeur ajoutée et des engagements envers les assurances sociales. Les créances impayées ont augmenté de CHF 59'784.58 par rapport à l'année précédente.

8.1.3 Comptes de régularisation passifs et provisions à court terme

Les passifs transitoires, d'un montant de CHF 882'810.39, comprennent principalement des paiements reçus pour des mandats de prestations de services qui ont déjà commencé mais qui ne seront achevés qu'en 2024 ou ultérieurement. Ce poste du bilan englobe également des factures qui n'ont pas encore été établies pour des prestations fournies en 2023.

Les autres provisions à court terme, qui se montent à CHF 210'292.41, concernent des dettes fiscales impayées, des provisions pour divers imprévus et avoirs de vacances et heures supplémentaires. La provision pour avoirs de vacances et heures supplémentaires a été corrigée à la baisse au 31 décembre 2023. L'ajustement s'élève à CHF 29'215.74.

8.2 Engagements / capitaux de tiers à long terme

8.2.1 Capitaux de tiers à long terme – hypothèques

	2021	2022	2023
Hypothèque sur l'immeuble de Lausanne pour celui de La Chaux-de-Fonds	1'300'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
Hypothèque pour investissements dans l'immeuble de Lausanne	400'000.00	0.00	0.00
Total des hypothèques	1'700'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00

Voir point 7.4 pour le commentaire sur les hypothèques

8.2.2 Capitaux de tiers à long terme – engagements

	2021	2022	2023
8.2.2.1 Provision pour formation et perfectionnement	15'000.00	15'000.00	0.00
8.2.2.2 Engagements liés au projet « Addiction au jeu »	244'472.07	398'904.26	473'757.33
Total des engagements à long terme	259'472.07	413'904.26	473'757.33

8.2.2.1 Provision pour formation et perfectionnement

La provision de CHF 15'000 pour formation et perfectionnement a été dissoute au 31.12.2023 n'étant plus justifiée.

8.2.2.2 Engagements liés au projet « Addiction au jeu »

Il existe un engagement de CHF 473'757.33 au 31 décembre 2023 sous la forme d'un fonds fiduciaire pour le projet « Addiction au jeu ». Addiction Suisse gère cet avoir et en établit le décompte chaque année avec les cantons impliqués. Le fonds fiduciaire pour le projet « Addiction au jeu » ne constitue pas une valeur patrimoniale et est par conséquent inscrit comme engagement du côté du passif.

9. Commentaires relatifs au compte de résultat

9.1 Résultat global 2023

Au 31 décembre 2023, le résultat annuel de la Fondation affiche une perte de CHF 15'070.15. Le chiffre d'affaires est en légère hausse par rapport à 2022 mais toujours plus bas en comparaison avec les années antérieures.

Cette tendance à la baisse provient des défis liés au renouvellement de la base de donatrices et donateurs ainsi que des incidences directes de la concurrence sur le marché du don causée notamment par les crises humanitaires successives et les causes plus populaires auprès du grand public.

	2021	2022	2023
Total des produits	6'153'518.88	5'592'960.17	5'734'914.40
Total des charges	-5'559'367.38	-5'608'903.06	-5'749'984.55
Résultat annuel	594'151.50	-15'942.89	-15'070.15

10. Recettes

10.1 Contributions et dons

10.1.1 Dons affectés

	2021	2022	2023
Dons affectés / projets	0.00	0.00	6'000
Fondations avec but assigné / projets	322'022.50	206'660.00	183'148.30
Total des dons affectés	322'022.50	206'660.00	189'148.30

Les dons affectés se sont élevés à CHF 189'148.30 au cours de l'exercice 2023. Cela représente CHF 17'511.70 de moins que l'année précédente. Cette tendance à la baisse des dons affectés ces deux dernières années est liée à la diminution du nombre de projets disponibles pour la collecte de fonds institutionnelle. Les demandes de financement adressées aux contributeurs potentiels n'ont pas été réalisées dans la même mesure que les années précédentes.

10.1.2 Dons non affectés

	2021	2022	2023
Dons divers (sans mailings)	191'805.10	204'259.67	144'478.12
Dons non affectés (mailings)	1'832'916.75	1'526'763.24	1'513'703.76
Fondations sans but assigné / projets	44'000.00	6'700.00	41'050.00
Legs sans but assigné	299'171.95	97'859.45	53'468.15
Total des dons non affectés	2'367'893.80	1'835'582.36	1'752'700.03

Les dons non affectés ont diminué de CHF 82'882.30 par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique en majorité par la baisse des dons divers et non affectés de CHF 72'841.00 et la baisse de CHF 44'391.30 des legs qui sont difficilement prévisibles. Les dons institutionnels ont quant à eux augmenté de CHF 34'350.00, ce qui démontre un soutien fidèle de la part des Fondations malgré la baisse des projets disponibles ces deux dernières années.

10.1.3 Subsidés de la Confédération et des cantons (prévention de l'alcoolisme)

	2021	2022	2023
Contribution canton ZH	95'000.00	85'134.00	80'334.00*
Contribution canton LU	12'500.00	12'500.00	12'500.00
Contribution canton UR	1'000.00	1'000.00	1'500.00
Contribution canton SZ	8'000.00	8'000.00	8'000.00
Contribution canton OW	1'000.00	1'000.00	1'000.00
Contribution canton NW	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Contribution canton GL	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Contribution canton ZG	5'000.00	5'000.00	10'000.00
Contribution canton FR	12'500.00	12'500.00	12'500.00
Contribution canton SO	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Contribution canton BS	8'000.00	10'000.00	10'000.00
Contribution canton BL	17'500.00	17'500.00	17'500.00
Contribution canton SH	8'000.00	8'000.00	8'000.00
Contribution canton AR	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Contribution canton AI	2'100.00	2'100.00	2'100.00
Contribution canton SG	35'000.00	35'000.00	35'000.00
Contribution canton GR	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Contribution canton AG	30'000.00	30'000.00	30'000.00
Contribution canton TG	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Contribution canton TI	23'000.00	23'000.00	23'000.00
Contribution canton VD	100'000.00	100'000.00	120'000.00
Contribution canton VS	17'000.00	17'000.00	17'000.00
Contribution canton NE	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Contribution canton GE	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Contribution canton JU	1'900.00	1'900.00	1'900.00
Contribution Confédération - EZV	500'000.00	500'000.00	500'000.00
Total des subsides de la Confédération et des cantons	959'500.00	951'634.00	972'334.00

*Le Canton de ZH a accordé en 2023 une contribution totale de CHF 95'000.00, la différence a été reclassée dans les produits de prestations de services pour le financement du projet de Recherche HBSC – études cantonales selon le plan de financement convenu.

Les recettes de la Confédération et des cantons (prévention de l'alcool) sont en légère hausse par rapport aux années précédentes. Ceci s'explique par l'augmentation des contributions accordées par trois cantons partenaires.

10.2 Produits de prestations de services

10.2.1 Total des produits de prestations de services

	2021	2022	2023
Total des produits de prestations de services	1'994'694.20	2'070'333.44	2'323'175.18

Le chiffre d'affaires de tous les produits de prestations de services a progressé de CHF 252'841.74 par rapport à celui de 2022. Dans le domaine de la recherche, le chiffre d'affaires est en nette augmentation par rapport à l'année précédente, enregistrant une hausse de CHF 180'163.68. Cette fluctuation est principalement due à de gros projets menés en 2023 et un secteur en pleine croissance. Le secteur Prévention a enregistré quant à lui une hausse de CHF 76'735.55 qui est notamment due à l'activité plus importante du projet Addiction au jeu ainsi qu'aux reports de projets sur 2023.

11. Charges

11.1 Charges de projets ou de prestations de services

	2021	2022	2023
Total des charges de projets ou de prestations de services	-824'705.65	-624'054.71	-550'683.33

Les coûts liés aux charges de projet et de prestations de services sont en baisse pour un montant de CHF 73'371.38 par rapport à l'année précédente. Les frais de projets externes varient d'une année à l'autre en fonction notamment du travail effectué à l'interne et du niveau d'avancement des projets.

11.2 Charges de collecte de fonds et de marketing

	2021	2022	2023
Total des charges de collecte de fonds et de marketing	-647'566.75	-716'556.00	-696'135.93

Les charges de collecte de fonds et de marketing sont stables par rapport à 2022.

11.3 Dépenses liées aux médias et à la communication

	2021	2022	2023
Total des dépenses liées aux médias et à la communication	0.00	-66'618.40	-87'378.90

Les charges liées aux médias et à la communication sont stables par rapport à 2022.

11.4 Autres charges de projets

	2021	2022	2023
Total des autres charges de projets	-70'829.05	-64'326.81	-48'940.09

Les autres charges de projets comprennent les charges pour l'aide directe (CHF 46'084.15) ainsi que les dépenses pour divers coûts de projet (CHF 2'855.94).

11.5 Charges de personnel

	2021	2022	2023
Total des charges de personnel	-3'304'924.45	-3'561'242.15	-3'624'603.22

En 2023, les charges de personnel totales, rémunérations et formation comprises, ont augmenté de CHF 63'361.07 par rapport à l'année précédente, dont CHF 33'965.66 provenant de la hausse des charges salariales.

Les dépenses liées aux autres charges de personnel ont également augmenté de CHF 29'395.41 par rapport à l'année précédente. Les coûts supplémentaires sont principalement liés au projet de restructuration du secteur Prévention.

11.5.1 Rémunération de la Direction

Le total des salaires nets versés aux membres de la Direction en 2023 s'élève à CHF 664'352.80 après déduction des charges sociales.

11.6 Rémunération du Conseil de Fondation

En 2023, la Présidente du Conseil de Fondation a été rémunérée à hauteur de CHF 5'000.00 pour sa position. Des honoraires pour des travaux supplémentaires effectués par un comité ad hoc du Conseil durant l'année ont également été versés pour un montant de CHF 25'340.00. Cette rémunération est fixée selon les règlements en vigueur.

11.7 Charges d'exploitation sans amortissements

	2021	2022	2023
Total des charges d'exploitation sans amortissements	-393'458.95	-394'777.24	-464'524.50

Les charges d'exploitation totales (loyer, entretien, assurances et charges accessoires, frais administratifs et informatiques) sont en hausse par rapport à l'année précédente. Ceci est dû notamment à l'augmentation des charges informatiques dès 2023.

11.8 Amortissements

	2021	2022	2023
Total des amortissements sur le mobilier / les équipements informatiques	-4'736.40	-33'079.69	-42'137.42

Les amortissements sur le mobilier, les équipements et les équipements informatiques sont présentés en détail aux points 7.3.1, 7.3.2 et 7.3.3.

11.9 Résultat opérationnel (résultat d'exploitation 3)

	2021	2022	2023
Résultat opérationnel (résultat d'exploitation 3)	395'418.85	-398'638.54	-275'391.48

Le résultat opérationnel en 2023 est supérieur de CHF 123'247.06 à celui de l'année précédente. Cela résulte en partie du niveau de dons légèrement plus élevé.

11.10 Résultat des activités annexes hors exploitation

	2021	2022	2023
11.6.1 Charges des immeubles	-221'512.55	-180'385.71	-214'567.78
11.6.2 Produits des immeubles	437'228.30	435'158.30	455'875.00
Total du résultat des immeubles	215'715.75	254'772.59	241'307.22

Les détails relatifs aux deux immeubles figurent au point 7.4.1 (Lausanne) et 7.4.2 (La Chaux-de-Fonds).

11.10.1 Charges des immeubles

L'ensemble des charges des immeubles de Lausanne et de La Chaux-de-Fonds est plus élevé de CHF 34'182.07 à celui de l'année précédente. Cette hausse est liée à l'augmentation des charges d'entretien en 2023 pour CHF 38'222.19.

11.10.2 Produits des immeubles

Le rendement des immeubles de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne est similaire à l'année précédente. La légère augmentation provient d'un revenu de l'assurance pour un sinistre de CHF 20'604.20.

11.11 Charges et produits extraordinaires

	2021	2022	2023
Charges extraordinaires	-78'040.45	-736.72	-13'238.99
Produits extraordinaires	56'028.10	16'123.35	22'690.45
Total des charges et produits extraordinaires	-22'012.35	15'386.63	9'451.46

Les charges extraordinaires sont composées principalement d'une correction pour un transitoire 2022-2023 de CHF 11'858.30 qui aurait dû être attribué à l'aide directe. Le reliquat provient d'un ajustement suite à la concordance annuelle de la TVA 2022 et d'un solde AVS des années antérieures.

Les produits extraordinaires concernent une dissolution de provisions qui n'étaient plus justifiées au 31.12.2023.

12. Utilisation du capital lié

Désignation du fonds	31.12.2022	Variations 2023	31.12.2023
Fonds pour les projets de prévention	261'625.40	0.00	261'625.40
Fonds pour les projets de communication publics	289'000.00	0.00	289'000.00
Fonds pour les projets de recherche	279'381.00	0.00	279'381.00
Fonds pour l'aide directe	96'580.35	53'419.65	150'000.00
Fonds pour les projets des ressources humaines	143'928.00	0.00	143'928.00
Fonds pour la collecte de fonds, le marketing et la communication	279'191.00	-23'000.00	256'191.00
Fonds pour les investissements immobiliers	430'400.00	0.00	430'400.00
Total du capital lié avec droit de disposition du Conseil de fondation	1'780'105.75	30'419.65	1'810'525.40

Une correction (réallocation) entre le capital libre et le fonds pour l'aide directe a été effectuée pour CHF 53'419.65 suite à une erreur d'utilisation en 2022.

Le fonds pour la collecte de fonds, le marketing et la communication a également été utilisé comme prévu pour couvrir l'amortissement de l'investissement du nouveau site web d'Addiction Suisse.

Le total du capital lié s'élève à CHF 1'810'525.40 au 31 décembre 2023.

13. Récapitulation des coûts en fonction des charges totales

La récapitulation des coûts en fonction des charges totales a été effectuée selon la méthode ZEWO. Elle se présente comme suit :

Gesamtaufwand Abschluss 2023 (ohne ausgewiesene Erträge/Verluste aus Vermögen, Immobilie und ohne Fondszuweisungen) in CHF										
	ADMINISTRATIVER AUFWAND				DIREKTER AUFWAND				TOTAL	
	Administrativer Aufwand		Aufwand zur Mittelbeschaffung (Fundraising und Werbung)		Projektaufwand (inkl. Begleitaufwand)		Dienstleistungsaufwand (inkl. Begleitaufwand)			
	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Beiträge und Zuwendungen (an Projekte, Partner, Begünstigte etc.)	0	0%	0	0%	46 084	100%	0	0%	46 084	100%
Personalaufwand inkl. Sozialleistungen	553 361	16%	257 319	7%	1 379 551	39%	1 315 850	38%	3 506 081	100%
Sachaufwand (inkl. Dienstleistungen)	0	0%	751 288	39%	859 787	45%	316 800	16%	1 927 875	100%
Abschreibungen (nach Stellenprozenten)	6 651	16%	3 093	7%	16 580	39%	15 814	38%	42 137	100%
Total:	560 012	10%	1 011 700	18%	2 302 002	42%	1 648 464	30%	5 522 177	100%

14. Hypothèques

Une hypothèque de CHF 1'300'000.– a été prise sur l'immeuble de Lausanne pour l'achat de l'immeuble de La Chaux-de-Fonds. Les travaux d'aménagement et de transformation / rénovation des bureaux dans l'immeuble de Lausanne ont été financés par une hypothèque supplémentaire de CHF 400'000.–. Cette hypothèque a été remboursée le 3 juin 2022 à BPS, Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA.

Les détails concernant les hypothèques figurent au point 8.2.1.

L'immeuble de Lausanne est grevé à titre de garantie de la façon suivante :

CHF 3'840'000.00, registre des hypothèques, délivré le 23.03.1972, p.j. n° 366039 ;
en 1^{er} rang, grevant la PARCELLE N° 5842, RF LAUSANNE propriété d'ADDICTION SUISSE ;

CHF 600'000.00, registre des hypothèques, délivré le 23.03.1972, p.j. n° 366040 ;
en 2^e rang, grevant la PARCELLE N° 5842, RF LAUSANNE propriété d'ADDICTION SUISSE ;

CHF 60'000.00, plan hypothécaire du registre, délivré le 17.07.1979, p.j. n° 401509 ;
en 3^e rang, grevant la PARCELLE N° 5842, RF LAUSANNE propriété d'ADDICTION SUISSE ;

Lausanne, le 17 avril 2024

Fondation Addiction Suisse

Silvia Schenker

Grégoire Vittoz



Présidente du Conseil de fondation Directeur